

Les Bois, 4 décembre 2018

*Avis officiel N° 11/2018*

**MISE AU CONCOURS**

En prévision de l'introduction du nouveau modèle comptable MCH2 et afin de renforcer la structure administrative du bureau communal, nous recherchons

**Un(e) collaborateur(trice) administratif(ve)**

Taux d'occupation : de 30 à 50 %.  
Entrée en fonction : immédiate ou à convenir.  
Conditions : être au bénéfice d'un CFC d'employé(e) de commerce.  
Un diplôme de cadre en administration communale serait un avantage.  
Traitement : Selon l'échelle de traitement cantonale.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser à Mme Marianne Guillaume, Maire, (079 936 08 92).

Les candidatures sont à adresser au Conseil communal, Rue Guillaume Triponez 15, 2336 Les Bois, jusqu'au **jeudi 20 décembre 2018** avec la mention « POSTULATION ».



**EUGÈNE CATTIN – FACTEUR AUX BOIS ET PHOTOGRAPHE**

Comme mentionné dans la presse, une publication concernant les photographies d'Eugène Cattin a été éditée. Monsieur Cattin étant une personne célèbre de notre Commune, le Conseil communal a jugé utile d'acquérir plusieurs exemplaires de ce livre.

Les personnes qui le désirent peuvent acheter cet ouvrage à l'administration communale au prix de Fr. 33.00.



**INSCRIPTION À L'ASSURANCE CHÔMAGE DURANT LES FÊTES**

Durant la période de fin d'année, nous vous informons que l'ORP-Jura fermera ses bureaux du

**Vendredi 21 décembre 2018 à 16h00 au Jeudi 3 janvier 2019 à 8 h 00**

Afin de permettre à chacun de s'inscrire à l'assurance-chômage et de revendiquer des indemnités de chômage, nous invitons les personnes concernées à s'annoncer avant la fermeture du Secrétariat communal le 21 décembre 2018 à 17 heures.

Etant donné que le bureau communal sera fermé jusqu'au 6 janvier 2019, les personnes concernées devront s'annoncer les 3 et 4 janvier 2019 auprès de l'Office régional de placement à Saignelégier, Rue Bel-Air 5, tél. 032/420.47.30. Dans tous les cas, ce sera la date de passage à la commune ou à l'ORP qui fera foi.



## FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Durant les fêtes de fin d'année, le bureau communal sera fermé du 24 décembre 2018 au 6 janvier 2019. En cas d'urgence, Madame Marianne Guillaume, Maire, est à votre disposition. Elle peut être atteinte au n° de tél. : 079/936.08.92.

Dès le lundi 7 janvier 2019, l'administration communale sera ouverte normalement.



## SACS À ORDURES GRATUITS

Conformément au règlement tarifaire concernant les déchets, nous vous rappelons que les familles, suite à la naissance d'un enfant, ont droit à 20 sacs de 35 litres ou leur équivalent en volume, par année civile durant trois ans.

Sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation du Service d'aide et soins à domicile, les personnes souffrant d'incontinence ont également droit à des sacs gratuits.

Nous invitons les personnes concernées à se présenter à l'administration communale pour retirer ces sacs.



## PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur Sébastien Gyger ayant choisi de se réorienter professionnellement dans la branche de la sylviculture et en raison de l'arrivée prochaine de l'hiver, le Conseil communal a engagé provisoirement Monsieur Quentin Donzé pour une durée de trois mois en attendant la nomination du remplaçant de Monsieur Gyger.



## ELIMINATION DES SAPINS DE NOËL

Afin d'éviter l'abandon des sapins de Noël après la période des fêtes, nous informons la population que ceux-ci seront récoltés avec les déchets verts le 16 janvier 2019 sur la Place du Champ de Foire.



*Le Conseil communal et tout le personnel communal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.*